

Assistant de Service Social par la voie de l'apprentissage



Contribue aux actions de prévention, d'expertise, ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social

L'Assistant de Service Social exerce de façon qualifiée, dans le cadre d'un mandat et de missions spécifiques à chaque emploi, une profession d'aide définie et réglementée (article L411-1 et suivants du code de l'Action sociale et des Familles) dans une diversité d'institutions, de lieux et de champs d'action.

Dans une démarche éthique et déontologique, l'Assistant de Service Social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.



**Diplôme d'État
niveau 6**



**Condition d'accès
diplôme, certificat ou
titre de niveau 4**



**100%
de réussite
promotion 2024**



**100%
d'insertion
professionnelle
promotion 2023**

Q LES MISSIONS

Accueil et écoute des personnes, évaluation, conseils et orientation, accompagnement social individuel et collectif et conseil au développement des politiques sociales et territoriales.

L'Assistant de Service Social, à partir d'une analyse globale et multiréférentielle de la situation des personnes, familles ou groupes, procède à l'élaboration d'un diagnostic social et d'un plan d'intervention conclus avec la participation des intéressés. Il contribue aux actions de prévention, d'expertise ainsi qu'à la lutte contre les exclusions et au développement social en complémentarité avec d'autres intervenants. Il initie, promeut, participe, pilote des actions collectives et de groupes dans une dynamique partenariale et d'animation de réseau en favorisant l'implication des personnes concernées.

📍 LIEUX D'INTERVENTION

L'Assistant de Service Social exerce dans les services sociaux des Fonctions Publiques : état (administrations, éducation nationale, justice, etc.); hospitalière (hôpitaux); territoriale (conseils départementaux, communes, etc.).

Les organismes de protection sociale : CAF, assurance maladie, Mutualité Sociale Agricole, etc. Les associations et les services ressources humaines des entreprises, etc.

FORMATION

La formation préparant au Diplôme d'Etat d'ASS se déroule sur 3 ans, alternant temps de formation au CFA et chez l'employeur.

La formation théorique comprend 1740 heures.

Un stage de 8 semaines hors employeur peut être réalisé en France ou à l'étranger.

DOMAINES DE FORMATION

- **DF1** : Intervention professionnelle en travail social (650h)
- **DF2** : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social (574h)
- **DF3** : Communication professionnelle en travail social (248h)
- **DF4** : Dynamiques inter-institutionnelles, partenariats et réseaux (268h)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Signer un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Effectuer un entretien de positionnement au CFA
- L'entrée en formation peut s'effectuer au maximum 3 mois après la signature du contrat ou peut être immédiate si la formation a débuté.

ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

La carrière d'Assistant de Service Social peut évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement telles que les :

- Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention (CAFERUIS)
- Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF)
- Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS)
- Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissements ou de Service d'intervention sociale (CAFDES)

PRISE EN CHARGE

- Gratuité de la formation pour l'apprenti
- Fonction publique territoriale : voir conditions prise en charge par le CNFPT
- Fonction publique hospitalière : voir conditions prise en charge ANFH
- Secteur privé : Financement OPCO selon coût contrat fixé par Frances Compétences

ACCÉDEZ À LA FORMATION

Contactez le CFA qui étudiera avec vous votre projet de formation.



6 Rue Chanoine Rance Bourrey
06105 Nice

102 Parvis Gillet | Avenue Philippe Seguin
83300 Draguignan

Tel. 04 92 07 73 24 | cfa@hetis.fr

[f](#) [in](#) [@](#) | www.hetis.fr

CFAHÉTIS
les métiers du social